

Vous travaillez dans la commission paritaire auxiliaire des ouvriers? Votre salaire va augmenter !

Cette augmentation salariale a été conclue dans l'accord sectoriel que le CGSLB aussi a négocié!

Pourquoi est-ce que mon salaire augmentera ?

Votre salaire augmente parce que les produits dans les magasins deviennent plus chers (=indexation). Vos primes seront aussi adaptées.

Quand est-ce que je reçois mon augmentation ?

Votre salaire augmentera le 1er Janvier 2020.

A combien s'élève cette augmentation ?

L'augmentation s'élève à 1,98%. Vous pouvez trouver les nouveaux salaires minimums et les primes ci-dessous.

Attention: cette indexation ne s'applique qu'aux entreprises où les salaires n'ont pas encore été indexés !

Âge	18 ans	19 ans	20 ans	22 ans	22 ans
Ancienneté (mois)	0 m anc.	6 m anc.	12 m anc.	24 m anc.	36 m anc.
Catégorie	cat.1	cat.2	cat.3	cat.4	cat.5
38 heures/semaine	9,7885	10,0451	10,1605	10,2556	10,2864
39 heures/semaine	9,5346	9,7876	9,9000	9,9927	10,0226
40 heures/semaine	9,2962	9,5429	9,6525	9,7428	9,7720

Ouvriers âgés de moins de 18 ans		
Âge	16 ans	17 ans
	70%	76%
38 heures/semaine	6,8499	7,4370
39 heures/semaine	6,6742	7,2463
40 heures/semaine	6,5074	7,0651

Votre liberté
Votre voix



Commission paritaire auxiliaire des ouvriers – CP 100

<i>Etudiants ou ouvriers d'un régime de formation alternance</i>					
Âge	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
	70%	76%	82%	88%	94%
38 heures/semaine	6,8499	7,4370	8,0241	8,6112	9,1984
39* heures/semaine	6,6742	7,2463	7,8184	8,3904	8,9625
40* heures/semaine	6,5074	7,0651	7,6229	8,1807	8,7385

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages de l'affiliation.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/avantages/>

S'affilier ? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/register>

Votre liberté
Votre voix

